

Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 18
(Hebdomadaire)

le 5 mai 1976

“Le Plan des jeux” a ouvert la voie à de futurs champions canadiens 1

Le “Marathon”, véhicule électrique de fabrication canadienne 4

Nouvelles techniques de traitement du cancer 4

Tournée théâtrale en Europe 5

Le rapatriement de la Constitution du Canada 5

Un monument historique à Gaspé ... 6

“The Violin”, un message d’amour 6

Restaurants historiques 6

Réouverture du Musée des beaux-arts de Montréal 7

Le coût du bilinguisme est-il trop élevé? 7

Nouvelle station de satellite 8

Visite du premier ministre de la Belgique 8

Des bovins du Canada en Inde 8

Fermeture de la pêche du sébaste ... 8

“Le Plan des jeux” a ouvert la voie à de futurs champions canadiens

Si “le Plan des jeux” a été institué en 1973 pour remédier à la faiblesse du Canada sur la scène internationale du sport, il faut quand même admettre que le Canada avait déjà connu quelques succès dans ce domaine. Admiré du monde entier, Percy Williams remportait en 1928 deux médailles d’or; Barbara Ann Scott en gagnait une autre, vingt ans plus tard, pour sa remarquable performance en patinage; Nancy Green cueillait la sienne en 1968 grâce à sa maîtrise extraordinaire du ski alpin; et tout récemment, Kathy Kreiner se classait championne dans la même discipline aux Jeux d’Innsbruck.

Il y eut encore d’autres succès. Pourtant, au terme des Jeux olympiques de Mexico, en 1968, une conclusion s’imposait: en dépit de brillants exploits occasionnels, le niveau d’ensemble des athlètes canadiens était faible. Il ne fallut pas chercher longtemps les solutions à ces piètres résultats sportifs. Un financement insuffisant ou nul devait bientôt faire place à des programmes précis de subventions permettant de former, dans tous les sports, non seulement des participants mais de véritables compétiteurs.

Il fallait d’abord motiver les athlètes, et concevoir à leur intention des programmes d’entraînement rigoureux qui seraient correctement appliqués. D’énergiques programmes de formation pour les entraîneurs comme pour les athlètes s’imposaient. Enfin, il fallait permettre aux uns et aux autres de participer au plus grand nombre possible de compétitions. De cette façon seulement ils pourraient se faire connaître sur la scène internationale.

Pour atteindre ces buts, les fédérations sportives nationales chargées de la formation des athlètes, conjuguèrent leurs efforts, en 1973, avec ceux de l’Association olympique canadienne et des gouvernements fédéral et provinciaux, et mettaient sur pied “le Plan des jeux”.

Organisation technique

Financé, d’une part, par les gouvernements fédéral et provinciaux et, d’autre

part, par le secteur privé, “le Plan des jeux” comprend un comité de coordination pour l’élaboration des politiques et les prises de décisions, et un comité technique pour la mise en oeuvre des stratégies. L’un des hommes les plus actifs du comité technique est indiscutablement son gestionnaire, M. Roger Jackson, qui est aussi directeur suppléant de Sport Canada, organisme qui relève de la Direction du Sport amateur et de la Santé au ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social.

Ancien compétiteur aux Jeux olympiques, Jackson remportait la médaille d’or internationale, section rame, à Tokyo en 1964, avec George Hungerford; il a représenté le Canada à Mexico et à Munich ainsi qu’à plusieurs autres compétitions internationales. Nanti d’un doctorat en éducation physique et en physiologie, obtenu alors qu’il poursuivait son entraînement, il fait aussi parti du Temple de la renommée du sport au Canada.

Au comité technique du “Plan des jeux”, il travaille de concert avec Geoff Gowan, directeur technique de l’Association canadienne des entraîneurs, et Imre Szabo, vice-président (aspects techniques) de l’Association olympique canadienne.

Objectifs

“Le Plan des jeux” ne vise pas l’acquisition de médailles d’or à une compétition donnée. Il s’attache plutôt à former des compétiteurs de calibre international capables de se classer lors de compétitions futures. Il reconnaît que les sportifs amateurs du Canada n’obtiendront les résultats escomptés qu’à l’aide de programmes individuels de perfectionnement, d’entraîneurs mieux qualifiés, d’une formation personnelle rigoureuse des athlètes et de compétitions plus nombreuses.

L’un des éléments-clés du “Plan des jeux” est le système de classification des athlètes qui permet de repérer les sportifs les plus prometteurs.

Depuis 1973, en collaboration avec les fédérations sportives nationales,

Les grands espoirs de 1976

Les jeux d’hiver ont toujours été le terrain de prédilection des sportifs canadiens. Toutefois, cette année, le pays mise beaucoup sur les Jeux de Montréal. L’atmosphère d’enthousiasme et d’encouragement qui règne ici ne peut que contribuer à donner confiance à nos champions. Le programme de conditionnement physique, “le Plan des jeux”, a d’ailleurs été mis sur pied, à cette fin.

Des 474 médailles d’or, d’argent et de bronze, combien resteront chez nous? Nous avons sélectionné pour vous quelques-uns des plus grands espoirs canadiens. Se classeront-ils comme nous l’espérons? En tous cas, ils sont à surveiller.

“le Plan des jeux” classe les sportifs deux fois par an, en hiver et en été. Grâce à ce système on a déjà découvert plusieurs centaines d’athlètes de haut calibre. Chacun est jugé selon ses performances individuelles ou d’équipe, en comparaison avec les athlètes de classe internationale pratiquant le même sport.

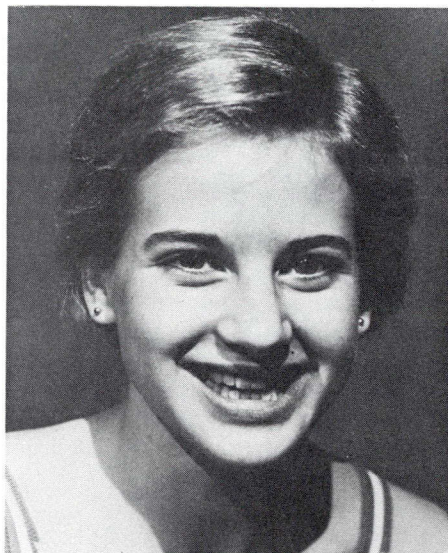
Une fois classés, les sportifs reçoivent des programmes individuels d’entraînement et de compétitions, plus une aide financière variant selon les catégories A, B ou C. Le nombre de sportifs détenant des brevets internationaux de catégorie A et B a augmenté régulièrement depuis quelques années. De 47, après les Jeux olympiques de 1972, il passait à 57 en 1973. Il est maintenant de 137.

Depuis quelques années, le bilan des disciplines d’été ne cesse de s’a-

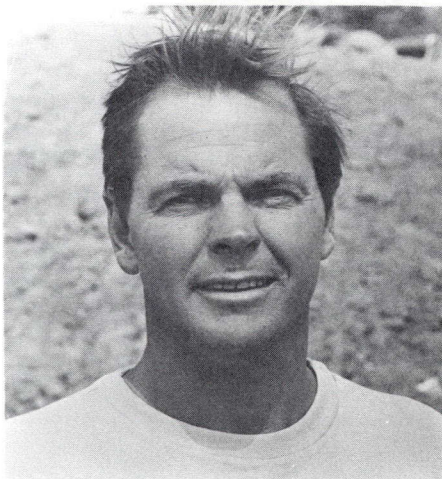
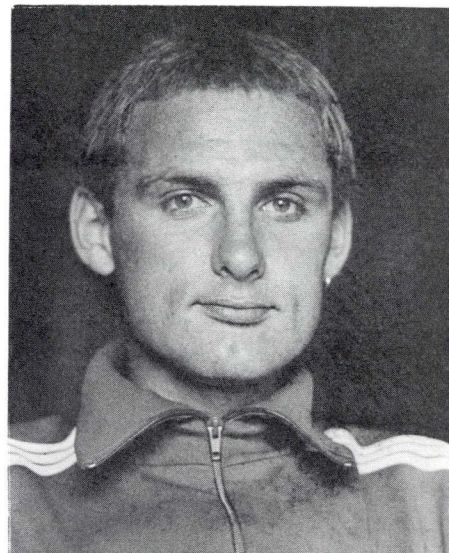


DIANE JONES, *piste et pelouse*

NANCY GARAPICK, *natation* ▼



JOCELYN LOVELL, *cyclisme* ▼



HANS MARIUS FOGH
yachting



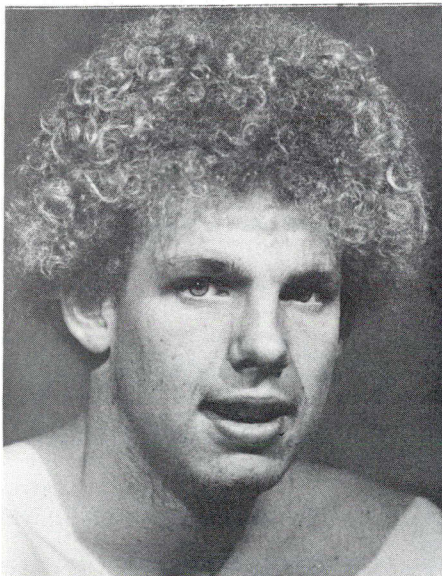
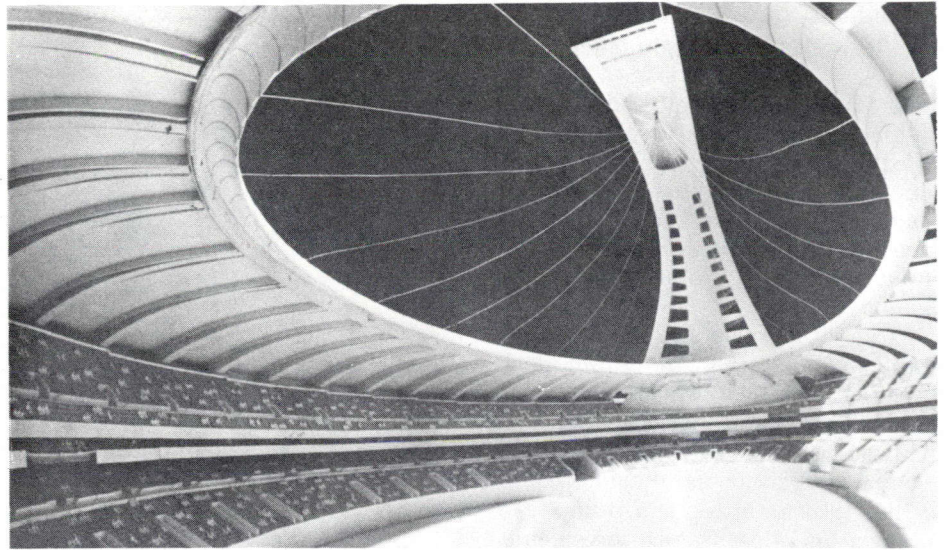
TERI YORK
plongeon



JOHN WOOD
canoe

méliorer. Lors des *Universiades* de Rome, le Canada a remporté une médaille d'or, cinq d'argent et deux de bronze. Les Jeux panaméricains nous ont valu 91 récompenses. Résultats fort honorables. Il est reconnu aussi que les athlètes ont tendance à mieux réussir chez eux. A Rome, l'Italie est passée de la 7^e à la 4^e place. Quant aux Mexicains, ils ont monté du 38^e au 14^e rang en se défendant sur leur propre terrain. A nous, donc, de saisir l'occasion en 1976!

Le Stade olympique de Montréal où se dérouleront les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux en juillet ainsi que plusieurs épreuves olympiques. ▶



STEPHEN PICKELL
natation



LUCILLE LESSARD
tir à l'arc



RUSS PRIOR
haltéophilie

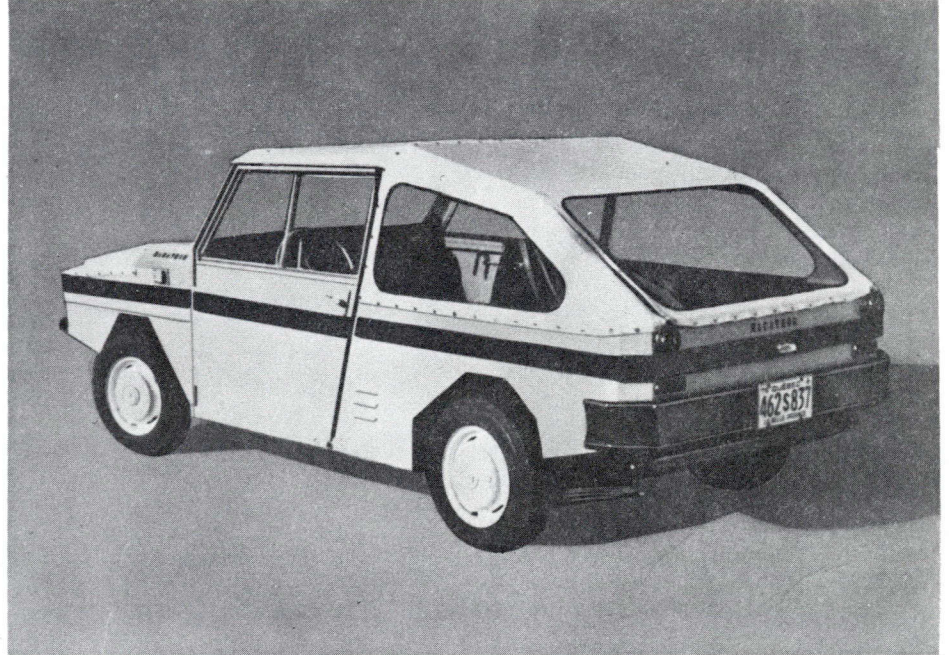
Le "Marathon", véhicule électrique de fabrication canadienne

Le Marathon (modèle C-300) est un véhicule polyvalent à propulsion électrique et, donc, non polluant. De l'avis de ses fabricants, il est idéal pour une gamme d'utilisations industrielles ainsi que pour le transport urbain, les terrains de golf et les stations de villégiature.

Conçu et fabriqué au Canada par *Marathon Electric Vehicles Ltd.* de Montréal, le C-300 peut transporter deux passagers et leurs bagages à une vitesse maximale de 35 mph (56 km/h). Son rayon d'action est d'environ 50 milles (80 km), après quoi il faut recharger les piles. Comme le véhicule est équipé d'un chargeur, cette opération est possible à partir de n'importe quelle prise de courant alternatif de 110 volts; le véhicule est aussi muni d'un adaptateur pour le courant de 220 volts.

Le C-300 est doté de freins hydrauliques et de freins auxiliaires ainsi que d'un circuit électrique Marathon breveté de 72 volts. Le véhicule mesure 154 pouces de longueur (3.9 m.), 56 pouces de largeur (1.50 m.) et 53 pouces de hauteur (1.24 m.). Sa charge utile est de 850 livres (385 kg).

L'une des caractéristiques du C-300 est son rendement aux points de vue



vitesse et rayon d'action, qui peut être modifié selon les besoins. En roulant à une vitesse maximale de 20 mph (32 km/h), par exemple, le rayon d'action du véhicule se situera aux environs de 70 milles (112 km) pour une même charge. On peut également augmenter sa vitesse maximale jusqu'à concurrence de 50 mph (81 km/h), mais

son rayon d'action diminue en conséquence.

Marathon prévoit mettre sur le marché un nombre limité de ces véhicules au milieu de l'année, au prix de 3 500\$, piles comprises. On a démontré les possibilités du C-300 à d'éventuels usagers des secteurs public et privé, et ils ont manifesté beaucoup d'intérêt.

Nouvelles techniques de traitement du cancer

Des chercheurs du Centre médical de l'Université McMaster de Hamilton (Ontario) sont à mettre au point de nouvelles techniques qui permettront une meilleure utilisation des médicaments anticancéreux.

Les docteurs Brian L. Millcoat et Jack Rosenfeld étudient les moyens d'administrer des médicaments aux tissus cancéreux par le courant sanguin, ainsi que leurs effets possibles. Ils cherchent à découvrir, pour un médicament donné, quelle quantité pénètre dans le courant sanguin, combien de temps elle y reste, et quel taux de concentration est nécessaire pour agir sur le tissu cible.

Ces questions exigent que l'on résolve des problèmes chimiques complexes, et les deux chercheurs sont à établir des méthodes analytiques ou "tests" qui permettront de détecter

dans le sang des médicaments dont le taux de concentration ne dépasse pas un nanogramme par millilitre ou une partie par milliard.

La détection des concentrations infimes de médicaments se fait à l'aide de techniques telles que la chromatographie gazeuse, la spectrométrie de la masse et la chromatographie gazeuse des électrons captifs. "Les instruments associés à ces techniques n'existaient pas il y a dix ans, déclare le docteur Hillcoat, mais aujourd'hui, ils sont suffisamment perfectionnés pour servir aux analyses courantes des laboratoires qui préparent des tests pour de nombreux médicaments."

Le docteur Rosenfeld précise "qu'il a même fallu améliorer certains des tests récemment mis au point parce qu'ils n'étaient pas assez fiables".

Il ajoute: "C'est notamment ce qui s'est produit pour un test du médicament anticancéreux fluoro-5-uracile, qui n'avait qu'une sensibilité d'une

partie par million. Toutefois, comme les spécialistes de l'*Henderson Cancer Clinic* utilisaient une nouvelle technique pour l'administration du médicament, il fallait un test permettant de détecter jusqu'à dix parties par milliard".

Nouvelle technique

Un programme de recherche, financé au cours des deux dernières années grâce à deux subventions d'aide à la recherche de 18 000\$ de la société IBM, a permis de mettre au point une nouvelle technique pouvant mesurer ce degré de résolution", a déclaré le Dr Alan C. Frosst, directeur du Bureau des services à la recherche de l'Université. Il s'agit d'une méthode qui fait appel à la chromatographie gazeuse et à la spectrométrie de la masse. Les résultats ont été vérifiés par d'autres chercheurs de la communauté scientifique internationale et seront publiés prochainement.

Maintenant que la technique d'analyse du médicament anticancéreux fluoro-5-uracile a été vérifiée, les chercheurs déclarent qu'il faut procéder en clinique à des études sur la variation de la concentration du plasma sanguin selon les doses, les méthodes de dosage, l'amélioration de l'état du patient et d'autres facteurs.

"En rapprochant les divers paramètres, disent les chercheurs, les médecins peuvent alors s'attendre à trouver une méthode rationnelle d'administration du médicament."

Les deux médecins ont déclaré que leurs travaux s'acheminaient vers cette phase critique des recherches.

Tournée théâtrale en Europe

Dans le cadre de son programme d'échanges culturels avec l'étranger, le ministère des Affaires extérieures a accordé une subvention au *Toronto Workshop Productions* afin de permettre à cette troupe d'entreprendre une tournée de neuf semaines en Angleterre et aux Pays-Bas où elle présentera deux pièces: *Ten Lost Years*, une pièce sur les années de la grande crise, tirée du roman de Barry Broadfoot, adaptée par Cedric Smith et Jack Winter; et aussi *Olympics '76*, une satire sur les Jeux olympiques, écrite également par Jack Winter. La tournée est coordonnée par le ministère des Affaires extérieures, en collaboration avec l'Office des tournées du Conseil des Arts.

Quatre semaines de représentations au *Young Vic Theatre* à Londres, du 3 au 29 mai, marqueront les débuts de la tournée du *Toronto Workshop Productions*, après quoi la compagnie ira représenter le Canada au Festival de Hollande en donnant des spectacles à Amsterdam, La Haye, Rotterdam et Eindhoven. Pour les trois dernières semaines de la tournée, les comédiens reviendront en Angleterre où il donneront des représentations à Sheffield, du 14 au 19 juin, à Cambridge, du 21 au 26 juin et à Mold dans le nord du Pays de Galles, du 23 juin au 3 juillet.

Le *Toronto Workshop Productions* monte uniquement des oeuvres canadiennes. Fondée en 1959 par George Luscomb, son directeur artistique, la troupe a représenté le Canada à plusieurs festivals internationaux de théâtre.

Le rapatriement de la Constitution du Canada

Le premier ministre Trudeau a fait, le 9 avril, à la Chambre des communes, une déclaration au sujet du rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, loi fondamentale de La Constitution du Canada; ce rapatriement ferait de cette loi britannique une loi canadienne, et "supprimerait l'incapacité où nous nous trouvons de modifier notre propre constitution dans sa totalité".

Le premier ministre a déposé les lettres qu'il adressait récemment aux premiers ministres des provinces et dans lesquelles il leur exposait l'essentiel des discussions qui se poursuivent depuis un an sur les moyens de sortir d'une impasse constitutionnelle qui, depuis près de cinquante ans, est une cause de frustration pour les gouvernements, fédéral comme provinciaux, quelles que soient leurs tendances politiques. "Il s'agit, a dit le premier ministre, de mettre fin à une distinction unique et peu enviable de notre pays, à savoir la nécessité de nous présenter devant le Parlement d'un autre pays pour amender tel ou tel élément fondamental de notre Constitution."

Voici quelques extraits de la déclaration du premier ministre.

"...En avril 1975, je rencontrais les premiers ministres des dix provinces pour discuter le prix du pétrole et du gaz et certaines questions connexes. J'avais profité de l'occasion pour essayer de savoir si on pouvait espérer en arriver à quelque chose comme l'entente limitée, dont avait parlé l'honorable député de Halifax, c'est-à-dire une entente sur une formule d'amendement, par laquelle nous autres, Canadiens, nous pourrions prendre exclusivement en main notre propre constitution. Les premiers ministres étant convenus qu'il valait la peine d'essayer, j'avais prié le secrétaire du Cabinet pour les relations fédérales-provinciales de rencontrer chacun d'entre eux, afin d'explorer plus à fond cette possibilité. Les lettres déposées font rapport des résultats de ces entretiens.

"Je pense qu'il y a des malentendus concernant l'attitude du gouvernement ou la mienne au sujet de cette affaire. Il est évident que le rapatriement ou l'établissement d'une formule d'amendement de notre constitution ne sont

pas des choses urgentes comme la lutte contre l'inflation ou les décisions concernant le prix de l'énergie. Ce ne sont pas non plus des "objectifs prioritaires" dans le même sens que plusieurs de ceux que le gouvernement a établis pour définir de nouvelles orientations ou de nouveaux programmes. Il y a cependant des "objectifs prioritaires" moins aisément perceptibles, mais dont il faut absolument tenir compte lorsque la société est aux prises avec l'incertitude et le désarroi qui sapent partout la confiance envers les institutions. L'affirmation de la volonté nationale et l'expression du désir collectif de renouveler et de renforcer la foi dans les structures et les valeurs qui nous unissent sont des symboles, mais ils n'en importent pas moins. C'est une semblable affirmation symbolique qui s'est faite, je pense, lorsque le Parlement du Canada a adopté un drapeau national. Peut-on douter que ce geste n'ait raffermi notre sentiment d'appartenance canadienne et d'unité pour de grands desseins? Une affirmation semblable pourrait se produire si nous témoignions de notre foi envers notre pacte fédératif, en mettant fin à une imperfection qu'il traîne depuis des décennies. Ce n'est peut-être pas le genre de question qui devrait solliciter une large part du temps du Parlement, alors que d'autres sont urgentes.

"Mais, en ma qualité de Premier ministre, je me permets de dire qu'il s'agit du genre de chose que nous devrions tenter de faire. Nous ne devrions pas être sans cesse tenus en échec par une question qui est au centre même de notre être national. En somme, il importe que le Parlement s'y intéresse pour conclure si possible une affaire d'intérêt national.

Le consentement des provinces est souhaitable mais non essentiel

"C'est pour ces raisons que j'ai mentionné la possibilité que le Parlement envisage de rapatrier la Constitution sans le consentement des provinces, s'il appert qu'il est impossible d'obtenir ce consentement. Évidemment, nous n'agirions ainsi qu'en dernier ressort, et la chose ne se ferait pas d'une manière qui puisse modifier la répartition des pouvoirs ou la position des provinces. Il ne faut pas que cela

procure au Parlement, en aucune façon, le pouvoir d'agir unilatéralement à l'avenir dans tout secteur où il ne le peut aujourd'hui, puisque cela éroderait l'essence même de notre système fédéral. Dans mes lettres, j'examine trois façons d'aborder le problème du rapatriement que le Parlement pourrait adopter tout en évitant ces conséquences. Je ne mentionne pas ces moyens pour les recommander, mais plutôt pour explorer le terrain et voir comment nous pourrions sortir de l'impasse apparemment sans issue, au fond de laquelle nous sommes immobilisés. Ni le gouvernement fédéral ni le Parlement ne devraient accepter l'idée qu'on ne puisse jamais rien faire au sujet d'une question si importante pour notre pays..."

Un monument historique à Gaspé

Le Conseil du Trésor a approuvé le projet d'un monument historique national qui surplombera la baie de Gaspé et commémorera la découverte du Canada par Jacques Cartier. Le monument est l'oeuvre du sculpteur Jean-Julien Bourgault, de Saint-Jean Port-Joli (Québec). Quatre sculpteurs renommés avaient soumis un projet pour ce monument. Un comité formé de membres de la Commission des monuments historiques, de spécialistes et de Gaspésiens fut appelé à choisir l'oeuvre la plus représentative de la culture régionale et québécoise.

"The Violin", un message d'amour

Maurice Solway, musicien né à Toronto, est la vedette du film *The Violin*, production largement acclamée et dont il a également composé ou arrangé toute la musique. Il a fait récemment une tournée des écoles du sud de la Californie, à l'invitation de *Performing Tree*, organisme culturel fort apprécié aux États-Unis.

M. Solway, élève du fameux maître belge Eugène Ysaÿe, s'est illustré à Los Angeles, surtout par sa méthode créatrice d'initiation des jeunes à la musique. Dans ses exposés, il projette *The Violin* pour faire naître chez les enfants l'amour de la musique. Sa récente tournée a remporté un tel succès qu'il a reçu plus de 7 000 lettres d'enfants et de parents exprimant leur ap-



Maurice Solway

probation.

"Mon film renferme un message d'amour de la musique ainsi que d'amour des hommes", de dire M. Solway. "Il me permet d'inculquer aux enfants le vrai sens du mot amour, plutôt que de leur faire connaître les violences, les meurtres et les guerres qui sévissent parmi les peuples et les nations."

The Violin, présenté actuellement dans le monde entier, a déjà remporté de nombreux prix, dont une nomination en vue d'un Oscar en 1975 et le premier prix des humanités au *National Educational Film Festival*, à Oakland (Californie). Au Canada, M. Solway a remporté le prix du cinéma et de la télévision pour avoir composé la meilleure musique de film en 1974. La *Learning Corporation of America* a vendu plus de 400 copies du film aux États-Unis, et la *Martin Motion Pictures*, de Port Credit (Ontario), en a vendu 450 au Canada.

De plus, McGraw-Hill Ryerson, de Toronto, a édité un livre racontant l'histoire du film; deux thèmes de la trame musicale, *Reminiscence* et *Warum* ont été publiés par Boosey and Hawkes; R.C.A., pour sa part, a lancé un album des compositions de Solway intitulé *Music from the Film The Violin and Folk Songs and Dances from Around the World*.

M. Solway, sans doute le seul représentant canadien vivant de l'École d'Ysaÿe, vient d'achever un livre intitulé *The Visual and Aural Art of Violin Playing* où il explique sa nouvelle méthode.

Le *Solway String Quartet*, qu'il a fondé en 1947, est reconnu comme l'un des meilleurs ensembles du Canada.

Des artistes de renom comme Herta Glatz et Andrés Segovia se sont produits en compagnie du quatuor dans des émissions diffusées en Amérique du Nord et, par transmission sur ondes courtes, en Amérique du Sud et en Europe.

Par suite du succès de son premier film, M. Solway tourne dans un second, *Divertimento*, inspiré d'une nouvelle d'Anton Tchekhov, et dont il a également créé les arrangements musicaux.

Restaurants historiques

A Montréal, deux restaurants exploitent la richesse d'un passé historique et l'excellence d'une table déjà renommée.

Le *Festin du gouverneur*, inauguré en 1974 dans le Vieux Fort du XVI^e siècle de l'île Sainte-Hélène, connaît une vogue extraordinaire.

Le *Festin du colonel*, situé au-dessus du café Martin, rue de la Montagne, n'a ouvert ses portes qu'en mars 1975.

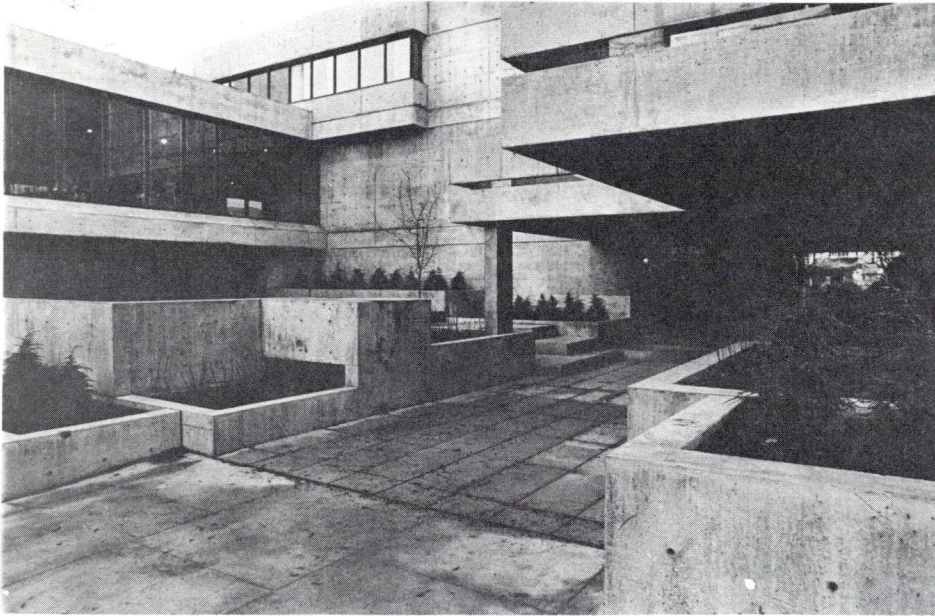
Les deux *Festins* offrent des menus à caractère typiquement canadien-français. Le cocktail de bienvenue est le caribou, un mélange de Saint-Raphaël, d'alcool fort, de clou de girofle, de fines herbes et de citron.

Au *Festin du gouverneur*, le repas commence avec la tourtière suivie de la crème de légumes. Le plat de résistance consiste en poussins canadiens au sirop d'érable, servis avec de petites carottes et des épis de maïs miniatures. Les chaussons aux pommes et aux bleuets font un dessert typique.

Le *Festin du colonel* débute avec la tête de fromage. Suit un consommé au xérès qui précède un plateau individuel orné de rôti de veau en tranches avec des pommes de terre nouvelles risso-lées et des légumes en saison. Un croquebouche (petit éclair au chocolat rond) est tout ce qu'on a l'appétit de consommer après ce repas copieux. Un énorme carafon de vin rouge accompagne les délices culinaires. A la fin du repas, une pincée de tabac est distribuée à tous ceux qui désirent priser, vieille coutume destinée à déga-ger les humeurs et nettoyer le cerveau.

Après le repas, le *Festin du gouverneur* vous offre un verre de sapinette, une concoction de bière d'épinette, de fines herbes et de vodka. Au *Festin du colonel*, un porto velouté est servi en guise de digestif.

Réouverture du Musée des beaux-arts de Montréal



Nouvelle aile du Musée des beaux-arts de Montréal

Devant un auditoire de marque composé de muséologues de plusieurs parties du monde, de marchands de tableaux et de critiques, le gouverneur général, M. Jules Léger, rouvrira officiellement le Musée des beaux-arts de Montréal; le 8 mai, à la suite d'un programme d'expansion qui a duré trois ans et a coûté plus de 10 millions de dollars. Par ce geste, il suivra les traces de deux autres gouverneurs généraux qui ont joué un rôle semblable dans le passé.

En effet, ce sera la troisième fois qu'un gouverneur général inaugurerait une nouvelle structure du musée: le marquis de Lorne l'ayant fait en 1879 et le duc de Connaught en 1912.

Le marquis de Lorne et son épouse, la princesse Louise, fille de la reine Victoria, étaient les invités d'honneur à l'ouverture du premier immeuble du musée, situé au square Phillips, il y a 107 ans. Le duc de Connaught, frère de la princesse Louise inaugura, il y a 64 ans, le musée de la rue Sherbrooke.

Le programme de rénovation et d'agrandissement récemment terminé, prolonge l'immeuble sur l'avenue du Musée (l'ancienne avenue Ontario). Cette aile double les dimensions antérieures de la doyenne des institutions d'art au Canada.

Trente-quatre galeries et des jardins de sculpture seront maintenant à la

disposition des visiteurs. Un auditorium moderne de 400 sièges avec télévision en circuit privé, un restaurant avec café-terrace pouvant accueillir 150 personnes, une bibliothèque agrandie, un atelier et des réserves ont été ajoutés.

Sur l'initiative conjointe des secteurs privé et public, un fonds de 10 millions de dollars a servi à la mise en oeuvre du projet initial. La part du gouvernement du Canada se chiffre par trois millions.

La réouverture du musée marque dans le monde de l'art un moment d'une telle importance que trois revues d'art (*Apollo*, *Art Gallery* et *Vie des Arts*) y consacreront leur édition entière au mois de mai.

Le musée est la seule grande institution au Canada à réunir les beaux-arts et les arts décoratifs. La collection permanente comprend des oeuvres de vieux maîtres et des objets datant de 3 000 avant Jésus-Christ jusqu'à nos jours. Dans le domaine de l'art canadien et québécois, la collection du musée est l'une des plus vastes et des plus complètes du monde entier. Presque toutes les écoles et périodes sont représentées; évidemment, les conservateurs portent un intérêt particulier aux artistes canadiens tels que Krieghoff, Morrice, Borduas, Riopelle et Pellan.

Afin de respecter sa politique de

démocratisation et de décentralisation, le musée a continué de présenter des expositions, malgré ses portes fermées, ses collections dispersées et ses services en veilleuse. Depuis le début des travaux le 26 avril 1973, il s'est ingénié à prêter des oeuvres de sa collection permanente à d'autres institutions, à l'étranger et au Canada. Ses expositions itinérantes ont circulé dans 37 villes canadiennes.

Le coût du bilinguisme est-il trop élevé?

Dans une allocution devant la Chambre de commerce de Sudbury, le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a déclaré que selon lui, le coût du programme de bilinguisme du gouvernement fédéral est un prix très peu élevé pour préserver l'unité du Canada.

M. Chrétien a souligné que malgré certaines difficultés, "le programme des langues officielles est un franc succès. Plus que jamais, le gouvernement fédéral est perçu comme le gouvernement de tous les Canadiens".

Selon le ministre, le succès du programme est attribuable à "la coopération active des fonctionnaires canadiens... Mais, de toute évidence, l'adaptation à des modes de fonctionnement bilingues n'est pas toujours facile et cause certains inconvénients aux employés du gouvernement fédéral. La plupart s'y adaptent cependant sans faire d'histoires. Ils savent que nous entendons mettre en oeuvre la Loi sur les langues officielles de façon pratique et réaliste".

Quant au rapport du commissaire aux langues officielles, M. Chrétien est d'accord avec M. Spicer sur la nécessité d'une formation bilingue dans les systèmes scolaires provinciaux. "En fait, le secrétariat d'État fournit cette année 134 millions de dollars aux provinces pour aider à la formation en langue seconde. Toutefois, le gouvernement ne peut pas se permettre d'attendre 15 ans avant que les résultats se fassent sentir dans la fonction publique. Nous devons donc maintenir le programme de formation linguistique pour les fonctionnaires."

Un comité d'étude doit présenter un rapport prochainement sur les problèmes de formation linguistique dans la fonction publique. Le gouvernement

étudiera toutes les recommandations qui seront faites pour améliorer le fonctionnement du programme. "Nous ne sommes pas liés à des pratiques précises. Nous voulons atteindre aussi rapidement que possible, et de la meilleure façon, les objectifs fixés par le Parlement avec l'approbation de tous les partis politiques", a ajouté le ministre.

Nouvelle station de satellite

Une station de satellite qui pourra recevoir, enregistrer, traiter et distribuer les images, obtenues par satellite, de Terre-Neuve et d'une grande partie de l'Atlantique nord sera mise en chantier à Shoe Cove (T.-N.) en juin 1976. Le Centre canadien de télédétection (C.C.T.), ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a accordé un important contrat évalué à 1.4 million de dollars à la *MacDonald Dettwiler Associates* de Vancouver, pour la construction et l'installation du matériel terrien de traitement des données de la nouvelle station. En vertu d'une entente entre le C.C.T. et la *National Aeronautics and Space Administration* (NASA), la station recueillera des images de trois satellites de la NASA: le Satellite de détection des ressources terrestres (ERTS), lancé en 1972 et maintenant appelé le *Landsat-1* le *Noaa-3*, satellite météorologique lancé en 1973, ainsi que le *Landsat-2*, deuxième d'une série de satellites de détection des ressources du globe, lancé en janvier 1975. Une fois en service, la station de Shoe Cove servira à compléter les services fournis par la station de Prince-Albert (Sask.), qui reçoit les images de tout le Canada à l'exception des régions éloignées de l'Arctique et de Terre-Neuve.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée par Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

Visite du premier ministre de la Belgique

Le premier ministre de la Belgique, M. Léo Tindemans, fera une visite officielle au Canada au début de mai. M. Tindemans sera accompagné de Madame Tindemans et du ministre belge des Affaires étrangères et de la corporation de développement, M. Renaat Van Elslande, et de Madame Van Elslande.

M. Tindemans se rend ainsi à l'invitation que M. Trudeau lui avait faite pendant son séjour en Belgique, en octobre 1974. Cette visite reflète le désir des gouvernements belge et canadien de renforcer la coopération dans tous les domaines entre les deux pays.

C'est le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, qui a invité M. Van Elslande et Madame Van Elslande.

Au cours de leur séjour au Canada, MM. Tindemans et Van Elslande se rendront dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'au Québec et en Alberta, où les premiers ministres Bourassa et Lougheed les recevront. Ces derniers avaient fait une visite officielle en Belgique en 1974 et en 1975 respectivement.

Des bovins du Canada en Inde

Des bovins canadiens ont été expédiés en Inde afin de constituer un troupeau de reproduction qui permettra d'y accroître la production laitière. Le premier envoi comprenait 86 génisses Holstein et 60 Jersey âgées de 6 à 18 mois, et le second, 300 génisses Holstein âgées de trois mois.

Des travaux de recherches ont révélé qu'une vache issue d'un croisement entre vache indienne et taureau laitier canadien produit huit fois plus de lait que sa mère. Trois de ces vaches croisées assurèrent à un paysan indien un niveau de vie au-dessus du seuil de pauvreté.

Ces génisses et une quantité suffisante de semence à leur administrer par insémination artificielle, une fois qu'elles seront aptes à la reproduction, ont été envoyées par la Fondation canadienne contre la faim à deux organismes indiens sans but lucratif.

Selon Mme Catherine Harvey, membre

de la Fondation canadienne contre la faim, il est moins coûteux d'implanter des troupeaux de reproduction dans ce pays que d'importer du Canada toute la semence nécessaire.

Quelque 140 familles paysannes y apprendront la gestion d'un troupeau grâce aux conseils de M. H.O. Dilawri, homme d'affaires et agriculteur d'Ottawa. Lui-même originaire du Punjab, il a accepté de retourner en Inde pendant trois ans à titre de directeur de programme.

Fermeture de la pêche du sébaste

Le ministre d'État responsable des Pêches, M. Roméo LeBlanc, a annoncé l'adoption de mesures de conservation des stocks de sébaste dans le golfe Saint-Laurent.

Des études scientifiques ont permis de déceler un déclin jusqu'à environ 100 000 tonnes, des populations d'adultes reproducteurs; une accentuation de ce déclin menacerait la survie de l'espèce dans le golfe.

Afin d'assurer la reproduction des ressources, une prise de 30 000 tonnes a été autorisée à cet endroit pour 1976 comparativement à 60 000 tonnes en 1975. De plus, toute pêche du sébaste a été interdite dans le golfe jusqu'au 30 avril à minuit. Durant cette période, les bateaux qui pêchaient d'autres poissons de fond dans ces eaux pouvaient néanmoins capturer du sébaste jusqu'à concurrence de 5 000 livres, par expédition, ou 10 p. 100 de leurs prises globales. M. LeBlanc a souligné que cette marge de prises accidentelles pourra être modifiée si nécessaire pour permettre d'autres pêches, notamment celles de la morue et du flet. (Ces nouvelles règles sont comprises dans le Règlement de pêche du sébaste de l'Atlantique.)

M. J.- Alphonse Ouimet, président du conseil d'administration de Télésat Canada, a reçu récemment le Prix canadien des ingénieurs, lors d'un banquet des Ingénieurs professionnels. Ce prix a été fondé pour honorer "les ingénieurs remarquables de ce pays et pour distinguer les performances exceptionnelles dans les domaines qu'ils ont choisis".